

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique  
**Band:** 67 (1938)  
**Heft:** 2

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L'école doit suppléer à l'éducation familiale, si celle-ci fait défaut. C'est là sa tâche essentielle et, certes, pas la moins ardue.

Les leçons systématiques de politesse sont indispensables. Je pense à toutes les heures — et quelles heures ! — que nous devons consacrer à faire, avec nos élèves du cours supérieur, des problèmes de mélange et d'alliage. Serait-il logique que ces mêmes élèves, ferrés en arithmétique, ne sachent ni parler, ni se présenter, ni saluer et ni se tenir à table ?

L. PICHONNAZ.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

*Le Traducteur*, journal allemand-français pour l'étude comparée des deux langues. — Cette publication vise particulièrement à faciliter l'étude de l'une et l'autre langues, à la rendre agréable au moyen de lectures variées appuyées sur de bonnes traductions. — Numéro gratis par l'administration du *Traducteur*, à La Chaux-de-Fonds (Suisse).

\*

A. Lemonnyer, O. P. — *Notre vie divine*. Préface par le R<sup>m</sup>e P. Gillet, Maître Général des Frères Prêcheurs. 1 vol. de 446 p. ; 12 fr. français. — Editions du Cerf, Juvisy, Seine-et-Oise.

Une vie du Père Lemonnyer — mais non pas une vie comme il y en a tant de nos jours, où prennent la plus large place les événements et les pensées qui mettent en relief une personnalité. Il s'agit ici d'une âme qui s'exprime elle-même, en tout ce qu'elle a de plus riche et de plus intime — richesse et profondeur résultant d'un contact constant avec l'Écriture Sainte et avec la pensée de saint Thomas d'Aquin.

On voit expliquée dans ce livre, avec une précision et une profondeur étonnantes, *la loi intérieure* de notre vie divine : la grâce habituelle, la vie de Dieu et l'imitation de Jésus-Christ, modèles suprêmes de notre vie, le rôle du Saint-Esprit. On y voit rappelée la *fraternité* de cette vie divine, fraternité catholique dans ses rapports avec la vie internationale.

On y trouve une étude profonde de la *prière* : les trois sortes d'oraison, l'oraison et la liturgie, la prière chrétienne de demande, etc.

Enfin, l'auteur nous conduit jusqu'à l'*épanouissement mystique* de notre vie divine par une analyse pénétrante de la vie et des phénomènes mystiques.

Une dernière partie étudie *les formes et les états* de notre vie divine : la vie contemplative, la vie active. Sur la vie religieuse proprement dite et sur la vie mixte de contemplation et d'action, on trouvera encore les plus précieux enseignements.

Un livre — en somme — qui est le fruit d'une vie religieuse personnelle intense, mais qui décrit aussi à souhait la vie intérieure qui doit faire battre nos âmes. Il méritait à ce titre de s'appeler : *Notre vie divine*.

\*

*Guide politique suisse.* Georges Sauser-Hall : Un vol. in-16° cartonné de 240 pages, 3 fr. 75. Librairie Payot.

Voici un manuel qui fournit les notions fondamentales du droit public et initie brièvement les citoyens au mécanisme complet des institutions de la Suisse où la souveraineté de la Confédération s'enchevêtre constamment à celle des cantons.

Un tel ouvrage est particulièrement nécessaire à cette heure où les esprits se laissent facilement séduire par les idéologies contraires aux plus constantes traditions du pays. L'auteur passe en revue les divers régimes dictatoriaux issus de la confusion qui a suivi la guerre mondiale : dictature du prolétariat, statocratie italienne, monocratie allemande ; il indique les raisons pour lesquelles ces régimes sont irréalisables en Suisse.

L'auteur débute par un bref exposé des notions fondamentales du droit public, le lecteur étant toujours ramené aux institutions suisses. Il résume ensuite, à grands traits, l'évolution générale des régimes politiques au cours de l'histoire suisse, avant d'entrer dans le vif de son sujet : le droit constitutionnel de la Suisse. Dans une série de petites monographies, claires et concises, l'auteur a réuni tout ce que doit connaître un citoyen désireux d'exercer et de remplir avec conscience ses droits et ses obligations politiques.

Des questions aussi actuelles que celles de la corporation, de la gestion financière de l'Etat, de la réorganisation de l'armée qui ne sera achevée qu'en 1938, font de ce petit livre un ouvrage vivant. Les tâches compliquées de l'administration fédérale y sont analysées sans omettre celles résultant des régimes nouveaux adoptés par la Suisse, pour le blé, l'alcool, les banques, etc.

La situation internationale de la Suisse a fait l'objet d'une étude attentive. Succès et échecs de la Société des Nations sont exposés avec objectivité ainsi que la liquidation du litige des zones franches avec la France et le traité d'union avec le Liechtenstein.

Ce n'est pas un des moindres mérites de cet ouvrage que de mettre constamment le lecteur en présence des problèmes les plus actuels de la politique intérieure et extérieure de la Suisse.



## SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

*Réunions mensuelles.* — A Fribourg, jeudi, 27 janvier, à 2 h., à l'Institut Sainte-Ursule.

A Romont, jeudi, 27 janvier, à 2 h., à l'Ecole primaire des filles.

*Conférence, suivie d'un loto.* Les lots, que les institutrices voudront bien envoyer ou apporter, à cette occasion, seront les bienvenus. — Merci d'avance.

